



SE FORMER
AVEC LE **CAUE**



PROGRAMME 2017

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com

Conférence débat

Tout droit sur l'urbanisme Bordeaux - 8 février

Au travers des textes parus et de la jurisprudence, le CAUE propose aux élus et techniciens des collectivités une mise au point sur l'actualité en matière de réglementation de l'urbanisme : site patrimonial remarquable, lotissements, recours à l'architecte, autorisations de construire, PLU...

Un avocat et un juriste, spécialisés en droit de l'urbanisme, présenteront les différentes réformes et apports jurisprudentiels des deux dernières années, chaque sujet abordé sera commenté par un témoin (chef de service ADS). Un temps d'échange avec les participants est prévu pour prendre en compte au plus près les préoccupations du terrain. Les thèmes abordés seront :

- Le site patrimonial remarquable en remplacement des AVAP et des ZPPAUP ;
- Le dossier de permis d'aménager dans le cadre du lotissement – recours à l'architecte ;
- La transition POS/PLU ;
- Les dérogations au PLU que peuvent mettre en place les collectivités pour la performance énergétique, les innovations...
- Les apports jurisprudentiels en matière de :
 - . Notion de ruine / reconstruction / rénovation
 - . Evolution du bâti en zone agricole
 - . La destination des bâtiments quand ils sont inutilisés depuis longtemps
 - . Les bandes d'accès, à partir de quelle largeur sont-elles considérées comme un terrain ?
- L'implantation des constructions en cas de division parcellaire.

Public cible : Elus et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'urbanisme.

Prix : 50 €

Atelier à la demande

De la parcelle à la maison Mézinac - 16-17 mars et Bordeaux Métropole 7-14 avril et Communauté de Communes du Sud Gironde - 10 mai et 7 juin

En 2 modules :

- Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ? : La division parcellaire : une densification à l'œuvre des tissus urbains : comprendre, évaluer, anticiper pour bien prendre en compte ce processus sur votre territoire.

- Si la maison invitait l'architecture : S'initier à l'histoire de l'architecture. Se forger une culture architecturale, connaître les grandes périodes et grands mouvements de l'histoire architecturale. Se forger un vocabulaire architectural. Connaître les éléments de constructions, les matériaux, les nouveaux "accessoires énergétiques". Savoir analyser les différentes pièces d'un permis de construire. Comment juger de l'insertion, conseiller sur l'implantation, l'orientation, la composition des façades, les clôtures... La rénovation. Les pathologies du bâtiment, les modifications de façade et le ravalement, les questions énergétiques, les modifications successives. Extension ou surélévation. Agrandir une maison, c'est rompre une harmonie et chercher un nouvel équilibre.

Savoir adopter deux attitudes bien distinctes : l'extension cherche à s'intégrer à l'existant ou, au contraire, l'extension se différencie de l'existant et sera clairement identifiée.

Public cible : Instructeurs et encadrants des services Autorisation du droit des sols (ADS) des communes, techniciens des CAUE.

Prix : 100 €

Conférence + atelier

Repensons nos espaces publics *Gironde - 4 juillet*

- Comment réaliser un aménagement public simple et efficace ?
- Quelle place le végétal a-t-il dans l'espace public ? *
- Quels types de matériaux privilégier ?

Les espaces publics, par leurs usages et leurs esthétiques, participent à la qualité du cadre de vie des habitants, aux bons fonctionnements urbains, à embellir l'image d'un bourg, d'une commune, voire à responsabiliser les citoyens par l'implication habitante. Afin d'éviter des recettes et solutions préconçues, l'élaboration ou la requalification d'un espace public doit faire l'objet d'une démarche spécifique.

Pour cette 2^e étape de notre cycle de formation sur les espaces publics (initié en octobre 2016), nous vous proposons d'échanger in situ avec des concepteurs et des maîtres d'ouvrages.

Public cible : Élus, techniciens des collectivités territoriales, professionnels.

Prix : 70 €

Atelier

Cycle de l'eau et urbanisme *Bordeaux - septembre et décembre 2017 puis février 2018*

- Comment prendre en compte le cycle de l'eau dans le développement urbain ?
- Comment aménager et gérer la ville tout en garantissant le cycle naturel de l'eau pour éviter les pollutions et les risques (inondation etc.) ?

En 3 modules :

Module 1/ Documents d'urbanisme et zones humides (échelle du bassin versant/territoire) - *jeudi 7 septembre 2017*. Aller vers une meilleure connaissance et prise en compte des zones humides.

Module 2/ Urbanisme et eaux pluviales, enjeux et outils (échelle de la commune) - *jeudi 7 décembre 2017*.

Les inondations sont pour partie la conséquence de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols. Des solutions existent : infiltration à la parcelle, respect des fossés existants, et une nouvelle législation : le schéma directeur d'ensemble des eaux pluviales et sa fiscalité associée.

Module 3/ Conception et gestion du projet (échelle de la parcelle) - *février 2018*

Conception du projet dans sa globalité (architecture et espaces publics) balayer les questions à se poser en amont du projet.

Public cible : Elus et techniciens des collectivités territoriales.

Prix : 70 € le module

Conférence débat

Territoires et énergie, ça s'articule ! *Bordeaux - 12-13-14 septembre*

Proposé comme le deuxième acte de la journée de formation « Planification territoriale et planification énergétique, ça s'articule ! » en décembre 2016, l'atelier « **Décliner un plan climat et la transition énergétique à l'échelle communale** » (ou « **Plan climat et transition énergétique, quelles opportunités d'économies ?** ») proposera aux élus girondins, dans le cadre du dispositif des Universités des Maires de l'Association des Maires de Gironde, d'apprécier des pistes pragmatiques et opérantes de déclinaisons locales de la transition énergétique à l'échelle de l'urbanisme et du bâti.

Public cible : Elus et techniciens des collectivités territoriales.

Prix : 70 €

Atelier

Patrimoine bâti et énergie : Rénover le bâti communal, une opportunité écologique, économique et urbaine - novembre

L'enjeu premier de cet atelier-formation consiste à donner une vision d'ensemble aux participants des problématiques et des enjeux de la rénovation énergétique du parc bâti :

- présentation d'un outil permettant d'accompagner les communes de petites et moyennes tailles à évaluer leur parc bâti et à identifier quels sont les projets de rénovation prioritaires au sein de la commune ;
- démarches et connaissances préalables nécessaires à tout projet de rénovation et permettant de définir l'ambition du projet ;
- présentation des différentes stratégies de rénovation et leur mise en œuvre.

Public cible : Elus et techniciens des collectivités territoriales.

Prix : 70 €

pré-inscription

M. Mme
Prénom
qualité
organisme
e-mail

Je me pré-inscris pour recevoir ultérieurement le programme des formations suivantes :

- Tout droit sur l'urbanisme**
- De la parcelle à la maison**
- Repensons nos espaces publics**
- Cycle de l'eau et urbanisme**
- Territoires et énergie, ça s'articule !**
- Patrimoine communal et énergie**

Merci de compléter un bulletin de pré-inscription par personne

et de le retourner au CAUE de la Gironde :

par courriel à : formation@cauegironde.com

par courrier postal au 140 avenue de la Marne 33700 MÉRIGNAC

Numéro d'agrément : 72 33 04465 33